



**SYNDICAT
FORCE OUVRIERE
RENAULT FLINS**

Tél. : 01 76 82 70 24

@ : fo.flins@renault.com

Fax : 01 76 86 95 65

lundi 7 février 2011

INTERESSEMENT FINANCIER

Jeudi 10 février à 8 h, les signataires de l'accord, F.O et les autres organisations syndicales seront réunies à Billancourt (sauf la C.G.T. qui est contre l'intéressement).

Lors de cette réunion, la direction annoncera le montant du solde.

NOUVELLES REGLES

Avant de rentrer dans le détail et de faire des estimations, nous voulons rappeler les nouvelles règles de l'accord voulues par Carlos GHOSN, suite aux revendications des salariés du groupe qui n'en bénéficiaient pas.

- ① **Avant, seuls les salariés de Renault SAS bénéficiaient de l'intéressement. Aujourd'hui, c'est l'ensemble des salariés du groupe qui en bénéficie ce qui est logique puisque l'on participe tous aux résultats.**
- ② **Le calcul ne se fait plus sur les bénéfices mais sur la marge opérationnelle et avec un Free Cash Flow positif.**

Pour rappel :

Ancien calcul :

3 milliards de bénéfice (6 %), environ 180 millions d'euros à distribuer aux 122 600 salariés du groupe.

Nouvelles règles :

Pour 0,1 % de marge opérationnelle, on touche 5,7 millions d'euros.

Pour 2,8 % de marge opérationnelle, estimation proche de la réalité, cela représente 159,6 millions à distribuer.

Certes, cela fait moins pour cette année mais les objectifs de MOP pour 2011, 2012 et 2013 seront en hausse mais pas spécialement les bénéfices.

Ce mode de calcul sera plus avantageux en 2011, etc...

REPARTITION DU MONTANT

La répartition du montant se fait sur l'ensemble du groupe et en fonction des masses salariales des différentes entités.

REPARTITION MASSES SALARIALES

Renault SAS : 36 200 salariés = 45,5 % de la masse salariale groupe.

Filiales françaises : 12 700 salariés = 11,6 % de la masse salariale groupe.

Filiales étrangères : 73 200 salariés = 42,9 % de la masse salariale groupe.

REPARTITION DU MONTANT DE L'INTERESSEMENT

Renault SAS : 45,5 % = 72,618 millions.

Filiales françaises : 11,6 % = 18,514 millions.

Filiales étrangères : 42,9 % = 68,468 millions.

Pour Renault SAS, la répartition est la suivante : 200 euros uniforme, le reste est calculé avec le brut annuel sécurité sociale.

Brut Annuel x Par le chiffre annoncé le 10/02/2011

12 x 100

Sachant qu'environ 20 % ont été distribués sous forme d'avance en novembre 2010.

Rappel : 50 euros uniforme + 10 euros par tranche de 100 euros brut sécurité sociale (un peu plus de 200 euros pour les plus bas salaires).

Reste environ 80 % à toucher au solde soit 150 euros uniforme et environ 40 euros par tranche de 100 euros.

F.O REVENDIQUE UN BONUS

Le montant sera loin de ce qu'espéraient les salariés, c'est pourquoi FORCE OUVRIERE revendique depuis plusieurs semaines un Bonus (supplément d'intéressement). **Les signataires le revendiqueront via les administrateurs salariés le 9 février lors du conseil d'administration présidé par le PDG Carlos GHOSN.**

SALAIRES !!!

Concernant les salaires, FORCE OUVRIERE ne se contentera pas de miettes même si l'entreprise est encore endettée en 2011 il est hors de question que la direction parte sur les mêmes bases de 2010 :

0,7 % AGS et 0,5 % A.I. (augmentation individuelle).

Nous rappelons qu'à l'intersyndicale, les organisations F.O, C.F.E./C.G.C, C.F.D.T et C.F.T.C. ont fait des propositions :

→ A.G.S. : + 3,5 % avec un talon minimum de 56 euros.

→ Augmentation Individuelle : + 2,5 %.

Sans compter sur la longue liste de revendications de FORCE OUVRIERE (voir tract du mardi 1^{er} février). Pour rappel :

→ Le 13^{ème} mois

→ La restauration des primes trimestrielles de mars et septembre.

→ Etc...

F.O AGIT !!!

Après le discours du PDG lors de l'open forum qui paraissait frileux concernant les salaires, il nous paraît indispensable de montrer notre volonté de ne pas nous satisfaire de miettes et de lancer un avertissement à Carlos GHOSN ainsi qu'au conseil d'administration.

C'est pourquoi FORCE OUVRIERE appelle à la grève sur tous les sites Renault :

**le 9 février, jour de la réunion du conseil d'administration
qui se tiendra en soirée après la fermeture de la Bourse.**

APPEL A LA GREVE

FORCE OUVRIERE appelle à **2 h 00 en fin de poste** pour appuyer nos et vos revendications et les obliger à nous donner au minimum le double de l'an dernier concernant les salaires et un bonus (supplément d'intéressement), sans oublier le reste de nos revendications.

Pour finir, tous les délégués F.O seront également en grève le **9 février** contrairement à d'autres syndicats dont la moitié n'est jamais en grève mais positionnée en mandat.

TOUS EN GREVE MERCREDI 9 FEVRIER 2 HEURES EN FIN DE POSTE

→Equipe du matin :	11 h 05 à 13 h 05
→Equipe après-midi :	18 h 45 à 20 h 45
→Nuit :	3 h 25 à 5 h 25
→Normale :	14 h 50 à 16 h 50

TOUS ENSEMBLE

AVEC F.O

POUR DEFENDRE VOS SALAIRES